|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme # 4*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 1***  ***Nom de structure : ENGIE***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : Claire LEBAS……………………………………………………***  ***Fonction au sein de la structure : …Responsable antenne OUEST-développement éolien………………………………………………..***  ***Date : 27/ 06 / 2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | *Un des freins au développement éolien identifié est la fin de l’OA (et le passage au dispositif d’appel d’offres). Les nouvelles technologies, gammes de puissance et services énergétiques, tout comme l’édifice de nouveaux types de marchés de l’énergie, sont toutefois susceptibles de constituer des leviers pour une économie durable pour l’éolien. Selon vous, quelles sont les clefs de réussite de la sortie totale de l’OA et comment fonctionneraient ces nouveaux modèles, ces nouveaux marchés (de flexibilité ? non régulé ?...).*  Réponse :  Les Appels d’Offres pourraient être à l’origine de l’allongement de délai de développement, il sera important d’être vigilants :  - à conserver une régularité et de prévoir des appels d’offres relativement fréquents (6 mois semble un pas de temps cohérent).  - de conserver des AO par filière et non toute filières confondues qui visiblement compliquerai les démarches.  - avoir un cadre réglementaire qui petit à petit se stabilise, l’évolution constante de la réglementation étant clairement aujourd’hui un frein au développement.  - conserver un guichet unique pour les petit parcs tels que défini aujourd’hui.  - de rendre applicable cette règle au parcs en repowering, un des axes de développement majeur en particulier en Bretagne, | |
| **Q2** | *En matière de raccordement quels sont les freins et les leviers que vous constatez ? (d’ordre technique, environnemental, financier, réglementaire etc..)*  Réponse :   * Un travail de proximité entre Enedis et les développeur est souhaitable préalablement aux demandes de PTF, les demandes de pré-raccordement telles qu’elles existent semblent être un point important à conserver voir renforcer (données plus précises ) * Veillez à ce que les MW « repowerés » conserve sa puissance raccordée, que le repowering d’un parc n’engendre pas de refaire une demande initiale de raccordement. | |
| **Q3** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  *Selon vous si vous deviez choisir un frein à lever prioritairement lequel serait-ce ?*  Réponse :   * La sécurisation de la réglementation semble être un des points clés. * Les échanges avec l’Armée afin de trouver les moyens de développer l’éolien tout en respectant les contraintes armée. Point bloquant important en Bretagne. | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q4** | *Pour produire économiquement de l’énergie éolienne, le groupe identifie notamment les actions suivantes qui constitueront la feuille de route bretonne 2030 de l’éolien : Développer des nouveaux marchés coopératifs locaux ; Identifier/quantifier les externalités positives de l’éolien ; Mettre en place des formations pour les acteurs locaux (dont élus des EPCI) ; Favoriser la participation financière des collectivités dans les projets. Qu’en pensez-vous ? quelles autres actions peuvent, selon vous, améliorer le développement de l’éolien ?*  Réponse :   * L’appui aux élus est clairement un des enjeux à venir, le développeur (juge et parti) est souvent le seul allié ce qui est facilement attaquable par les antis. Un appui autre (élus déjà concerné par des parcs ou projet, région…) permettrait de mettre en avant l’importance du développement de l’éolien et pas seulement pour ceux qui exploitent le parc ensuite mais bien un enjeux pour tous. * La participation financière des acteurs locaux est un levier pour le développement dès qu’il est porté localement. Pour ce faire, il pourrait être envisagé un accompagnement car les démarches peuvent être importantes (création de SEM…) pour les acteurs locaux. | |
| **Q5** | *En matière d’acceptabilité collective, de conciliation des usages (environnement, paysage etc..) et d’enjeux techniques : existe-t-il des moyens au sein de votre structure pour prendre en compte ces enjeux ? et améliorer le succès du projet au niveau local ? (concertation locale ?)*  Réponse :   * Les réunions publiques ont clairement montré leurs limites, elles mobilisent systématiquement des anti éoliens de niveau régional ne permettant pas une bonne communication sur le porjet * Nous portons les informations de notre côté via permanences en mairies, porte à porte, comité locaux * Ici également avoir une fois une communication portée par un acteur autre que le développeur juste une fois dans la durée de vie du projet permettrait de rassurer les élus et contrer les anti éoliens. | |
| **Q6** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  *Selon vous si vous deviez proposer une action à mettre en œuvre prioritairement laquelle serait-ce ?*  Réponse :   * La formation « d’ambassadeurs » de l’éolien semble être une excellente piste pour accompagner nos développements, les locaux deviennent ainsi porteurs du projet. | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q7** | *Quels types de relations faudrait-il améliorer/mettre en place dans les échanges entre les différents acteurs/parties prenantes d’un projet éolien (communes, opérateurs, services de l’Etat, habitants) afin que celui soit un succès ? et à ce titre, quel pourrait être votre rôle ?*  Réponse :   * Laisser la possibilité aux développeurs de rencontrer si besoin les services afin d’accompagner au mieux les dépôts de dossiers (ce qui est possible aujourd’hui). * + nous revenons sur les points précédents avec les « ambassadeurs » | |
| **Q8** | *Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteur d’une action dans la feuille de route, si oui, laquelle, comment, quand et sous quelles conditions ? (quel engagemet))nt)*  Réponse :   * Nous sommes en effet tout fait disposés à participer, nous pouvons appuyer la recherche, formation de ces formateurs | |
| **Q9** | *Autres questions libres à proposer par le binôme*  Réponse : | |